



N° 29 EXPRESS

1. Grève le 14 juin – Appel à participer.

On ne le répétera jamais assez, on n'obtient rien sans revendications. La manifestation dite « Grève des femmes » du 14 juin fait partie des luttes que le SEJ soutient ardemment.

Qu'il s'agisse d'inégalités de toutes sortes ou de violences subies par les femmes, nous devons nous y opposer avec fermeté. C'est pourquoi le SEJ vous appelle à consacrer du temps ce mercredi, vous Mesdames, mais vous aussi Messieurs, pour aller signifier votre soutien à cette manifestation malheureusement plus que jamais nécessaire.

Le programme de la journée, ainsi que les principales revendications formulées par l'Association interjurassienne « Grève des femmes » se trouvent dans l'**annexe 1**.

2. Mesures structurelles.

Plus que jamais, il est nécessaire que nous participions activement aux réflexions sur les mesures structurelles, ou pérennes, si vous préférez, qui devront être prises dans la formation et l'enseignement.

Les perspectives financières sont inquiétantes et les bruits le plus fous circulent à l'interne de l'administration cantonale. Attendons des informations officielles, mais préparons-nous déjà au pire.

Une fois encore, une fois de plus, nous vous appelons à participer à cette réflexion en intégrant le groupe de travail interne du SEJ ou en envoyant vos idées d'économies potentielles, dans notre domaine, au secrétariat du SEJ.

3. Congrès en 2025.

Le Comité central du SEJ (CC SEJ) a décidé de tenir le prochain Congrès ordinaire du syndicat en 2025, une année après ce qui était prévu initialement, la crise

COVID ayant trop occupé l'attention en 2020 et 2021.

Le thème, non encore totalement défini, s'appuiera sur les constats faits en termes de violences scolaires. Le sujet est vaste. Les causes de ces débordements trop fréquents sont nombreuses. Il est impératif de mener une réflexion de fond sur le sujet. Un groupe de travail pour organiser cet important rendez-vous est mis sur pied. Si vous souhaitez y collaborer, n'hésitez pas à vous annoncer au secrétariat du SEJ.

Pour alimenter cette réflexion, nous vous transmettons en **annexe 2** deux chroniques parues récemment dans une revue québécoise. Mis à part l'accent, on ne voit guère de différence ici.

4. Appels du SER.

Lors de sa dernière Assemblée des délégué·es (AD), le Syndicat des enseignant·es romand·es (SER) a adopté deux appels : l'un en faveur d'une école inclusive et l'autre en faveur des élèves migrant·es.

Une fois n'est pas coutume, l'AD du SER, à une solide majorité, a décidé d'appeler à voter en faveur d'un objet soumis à votation, le 18 juin ne l'occurrence. Ainsi, le SER vous invite à voter OUI à la Loi sur le climat.

Les deux appels et le communiqué cités ci-dessus constituent l'**annexe 3**.

5. Organisation au SEJ

Le CC du SEJ a défini les responsabilités au secrétariat de la manière suivante :

Jusqu'au 29 octobre, Rémy Meury occupera la fonction de secrétaire général. Dès le 30 octobre, Christophe Girardin lui succédera.

La même période est retenue pour les billets de l'Éducateur.

Concernant la présidence de la CDS, Rémy Meury l'assumera jusqu'à la fin de l'année. D'autres détails dans de futurs messages.

GRÈVE FÉMINISTE INTERJURASSIENNE 14 JUIN 2023

SAIGNELÉGIER

Place Roland-Béguelin 11h - 14h

En cas de pluie : Halle Marché-Concours

MOMENTS CONVIVIAUX ET DE SORORITÉ
CONTES - DISCOURS - CHANTS
APÉRITIF - PIC-NIC CANADIEN - PETITE
RESTAURATION

DELÉMONT

Place de la Gare 15h - 17h

OCCUPATION DE LA PLACE
STANDS ASSOCIATIFS
ANIMATIONS

15H24 ARRÊT DU TRAVAIL
FAITES DU BRUIT !
AVEC SORORITÉ

17H DÉPART DE LA
MANIFESTATION
JUSQU'AUX JARDINS DU
CHÂTEAU

Jardins du Château 18h30
DISCOURS - TROC SOURIRES
CHANTS - CONCERT
STANDS BOISSONS & PETITE
RESTAURATION

ACTIONS INTERSYNDICALES DELÉMONT

zone industrielle 11h30 - 13h33

Sous le viaduc de la Communance

REPAS OFFERT - DISCOURS
& ACTION SYMBOLIQUE

EMS La Jardinerie 10h - 13h

Rue Bellevoie 3

COLLATION OFFERTE &
ACTION DE REVENDICATION
DU PERSONNEL SOIGNANT



GRÈVE FÉMINISTE INTERJURASSIENNE 14 JUIN 2023

Revendications de l'Association interjurassienne grève des femmes*

Renforcement de la loi sur l'Egalité, reposant sur :

- Prise en considération de toutes les étapes de la vie : naissance, scolarité, parentalité, vie active, retraite, mort
- Une amélioration de la protection des femmes contre les licenciements après le congé maternité
- Augmentation des fonds nécessaires à la réalisation des revendications

Des mesures systématiques de lutte à l'échelle nationale contre toutes formes de violences, reposant sur :

- Un observatoire des violences
- La création de lieux d'accueil pour les victimes de violences (à proximité du domicile)
- La formation de tous les groupes professionnels impliqués
- La mise en place immédiate de mesures véritablement contraignantes envers les auteurs de violences
- Une éducation renforcée aux notions de respect et de non-violence ; ainsi que de la prévention active sur le sujet
- L'instauration d'un plan national de lutte et des ressources contre les discriminations racistes, xénophobes, queerphobes, validistes et grossophobes

Plus d'argent et de moyens à disposition pour :

- Renforcer notre système de retraite, AVS et LPP
- Une reconnaissance financière du travail domestique
- Augmenter les postes de travail dans les métiers du care et dits « féminins »
- Une formation de base et continue des professionnel.le.s ainsi qu'une révision des matériaux éducatifs afin d'ancrer les différentes notions de féminisme dans la formation et l'éducation.

**SI UNE SEULE DE CES REVENDICATIONS PEUT AMÉLIORER
TON QUOTIDIEN, ALORS REJOINS-NOUS LE 14 JUIN!**

Des enseignants vous parlent de leur métier (1)



Normand Baillargeon

20 mai 2023 [CHRONIQUE](#)

Les négociations entre les enseignants et le gouvernement ont débuté dans le monde de l'éducation. La situation n'y est, comme on sait, rien de moins que tragique, notamment en raison du manque criant de personnel, des départs à la retraite et des désertions professionnelles.

Les deux plus récents épisodes de la saga qui commence ont vu l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal approuver à plus de 98 % le recours à la grève pour le début de l'année scolaire 2023-2024 et le gouvernement [offrir une prime de 12 000 \\$ aux quelque 7000 enseignants admissibles à la retraite](#) s'ils acceptent de rester en poste à temps plein l'an prochain.

J'ai eu l'idée de demander à quatre connaissances qui enseignent — deux au primaire, deux au secondaire — de me nommer, sans parler des salaires, une chose, une réalité, qui rend particulièrement difficile l'exercice du métier et, si possible, de me dire ce qui pourrait être fait à ce propos pour rendre la profession moins pénible, plus agréable.

Je n'ai pas été déçu. On parle de choses plutôt bien connues dans le milieu, mais dont on n'entend guère parler si on n'y est pas... Voici pour commencer les deux enseignants du secondaire.

Le temps en dehors de la classe

Stéphane Angers enseigne les maths au secondaire. Il a choisi de me parler de la lourdeur de la tâche... à l'extérieur de la classe. Les élèves, me dit-il pour commencer, ont de plus en plus de difficulté à se concentrer sur une période prolongée — et il n'est pas le seul à le dire.

Pour cette raison, il faut faire des planifications de cours de plus en plus stimulantes. « Fini le temps où l'enseignant demandait à ses élèves de faire les exercices des pages 22 à 30 dans leur cahier ! » Concrètement ? M. Angers me dit qu'un enseignant comme lui (et bien d'autres) travaillera souvent deux heures à la maison pour planifier un cours de 75 minutes.

Au chapitre de la lourdeur de la tâche en dehors de la classe, il me parle aussi de la corvée des corrections d'examen, cela, on aurait deviné, « en raison de la piètre qualité de la langue et de la calligraphie ».

Il y a aussi, toujours sur ce même sujet, les nombreuses réunions imposées par les directions d'école, les journées pédagogiques remplies de formations, les rencontres

avec des éducateurs spécialisés pour parler de tous les cas d'élèves de plus en plus difficiles, sans oublier tous les courriels de parents auxquels on doit bien répondre...

Pistes de solution ? M. Angers suggère que les jeunes enseignants devraient être mieux encadrés — avec un système de mentorat, par exemple. Il pense aussi qu'il faudrait maximiser l'autonomie pédagogique, passer moins de temps en réunion et en passer plus avec les collègues qui enseignent la même matière et avec lesquels on peut échanger des idées et des manières de faire.

Programmes et évaluations

Luc Papineau enseigne lui aussi au secondaire, dans son cas le français. Vous le connaissez sans doute par un ouvrage, *Le grand mensonge de l'éducation*, qu'il a cosigné en 2006 avec Luc Germain et Benoit Séguin, et par ses actuelles interventions à la radio et dans les journaux. Il est un enseignant d'expérience qui me dit en avoir « vu et connu de toutes les couleurs ».

Pour répondre à ma question, il pointe la lourdeur des programmes et le laxisme des évaluations. En français, au secondaire, me donne-t-il en exemple, bien des collègues ont l'impression « qu'ils doivent former à la fois des scripteurs, des grammairiens, des linguistes, des critiques littéraires et de contenu médiatique, des experts en production audiovisuelle et j'en passe ».

En même temps, ce programme, m'assure-t-il — et c'est le deuxième volet de sa réponse —, les enseignants « ont appris à ne plus le respecter intégralement tellement, chaque année, ils accueillent dans leur classe des élèves qui ont réussi ou non leur année précédente et qui ne maîtrisent pas les acquis nécessaires à leur réussite ». Que font alors les enseignants ? Eh bien, naïvement, « ils procèdent à une interminable mise à niveau qui ne servira souvent à rien parce que les évaluations auxquelles seront soumises les jeunes par la suite sont trop permissives ».

M. Papineau compare en ce sens le travail d'enseignant devenu débilitant au mythe de Sisyphe, et me dit que les dérives d'une gestion axée sur les résultats (il invoque [la fameuse loi de Goodhart](#)) jointes à la faiblesse des élèves qu'on nous confie font « qu'on en est réduits parfois à bêtement enseigner pour évaluer ».

Pistes de solution ? M. Papineau voudrait qu'on remette la maîtrise de la langue au cœur de notre enseignement et de nos évaluations. « Il est anormal qu'un élève puisse réussir son cours de français en écrivant une faute par mot dans un texte, comme c'est le cas actuellement. »

Des enseignants vous parlent de leur métier (2)



Normand Baillargeon

27 mai 2023 **CHRONIQUE**

Je continue cette semaine de rapporter ce que des enseignants m'ont répondu lorsque je leur ai demandé de me nommer, sans parler des salaires, une chose, une réalité, qui rend particulièrement difficile l'exercice de leur métier et de me dire, si possible, ce qui pourrait être fait à ce propos pour rendre la profession moins pénible, plus agréable.

Après les [deux enseignants du secondaire entendus la semaine dernière](#), voici ce que deux enseignants du primaire m'ont répondu.

Des classes ordinaires qui ne le sont plus. À l'aide !

Voici Élodie Yassa Roy, jeune enseignante passionnée. Cette année, elle enseigne à une toute petite classe : seulement douze élèves !

Avant de vous réjouir pour elle, considérez ce qu'elle me rapporte. « Sur ces douze élèves, trois sont des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme. Sans oublier les quatre autres plans d'intervention pour des diagnostics divers. » Ouf ! Et ce n'est pas fini. « En janvier, on m'a aussi demandé d'intégrer une nouvelle élève provenant d'une classe TSA [trouble du spectre de l'autisme]. Et tout ça dans une classe... ordinaire ! » me dit-elle. Je vous laisse faire le calcul pour trouver le nombre d'élèves à qui on n'a pas diagnostiqué un problème d'un genre ou d'un autre.

M^{me} Yassa Roy a la chance d'avoir six intervenants qui gravitent autour de sa classe. On ne s'étonnera pas qu'elle les juge « tous aussi indispensables les uns que les autres ». Une de ces personnes lui apprend comment fonctionne le cerveau de ses élèves TSA, une autre gère comme il le faut les crises de tristesse ou de colère d'un autre élève. « Ces intervenants si bien formés pour travailler avec nos élèves nous permettent de nous concentrer sur ce qui est réellement notre travail : enseigner ! »

On devine toutefois que ce n'est pas facile de le faire dans ces conditions, que le temps qu'on peut y consacrer, en raison du nombre des élèves en difficulté, n'est pas celui qu'on souhaiterait. « La réalité est que nos classes même ordinaires ne sont plus ordinaires », me dit-elle, avant de me faire la triste confession suivante : « Je me trouve devant un défi trop grand pour moi. Je suis épuisée. Je ne peux imaginer que notre gouvernement souhaite que nos équipes de soutien à l'intégration soient dissoutes. Il est impossible qu'on s'attende à ce que les enseignants, qui n'ont aucune formation adéquate pour ce faire, soient capables d'effectuer cette tâche énorme sans le soutien de tous ces intervenants. »

Une solution à mettre au menu des négociations qui commencent et qui pourrait aider à retenir les enseignants dans la profession ? Elle saute selon elle aux yeux :

« Il est primordial que les enseignants aient l'aide nécessaire pour effectuer leur tâche. »

Des parents hélicoptères aux... parents-bombes

Mon deuxième enseignant au primaire souhaite conserver l'anonymat.

Il avoue se questionner sur la place qu'occupe l'école dans certains foyers québécois et s'inquiéter que, pour le dire dans ses mots, « plusieurs parents aujourd'hui ne reconnaissent plus l'expertise des enseignants ».

On connaît bien en éducation l'expression « parents hélicoptères », qui décrit ces parents inquiets de leur progéniture et qui survolent la classe et tout ce qui l'entoure pour surveiller ce qui leur arrive.

Quand on ne reconnaît plus l'expertise de l'enseignant, on ne se contente plus de survoler : on intervient aussi parfois, et de manière absolument inacceptable. Après le parent hélicoptère, voici le parent-bombe. Notre enseignant raconte : « On observe parfois, lorsqu'un parent est en désaccord avec un enseignant, qu'il le menace verbalement, physiquement ou même qu'il menace de judiciairiser une situation problématique. »

Au total, dit-il, ce qui est brisé par ce manque de confiance envers le personnel enseignant, ajouté au désengagement de certains envers leurs responsabilités, c'est le lien de collaboration entre l'école et la famille, et tout cela a des effets sur l'attitude des élèves.

« Comment garder les élèves motivés, me raconte l'enseignant, alors qu'en classe, on peut les entendre dire : "Mon père dit que..., ma mère pense que...", qu'ils manquent d'accompagnement à la maison, qu'ils s'absentent pour des voyages familiaux ou des compétitions sportives lors des journées de classe, etc. ? Le résultat de tout cela est que, chaque jour, nous devons faire face à des comportements de plus en plus perturbateurs, souvent dirigés vers l'enseignant : refus d'effectuer le travail demandé, argumentation excessive à la suite d'une consigne, crise lorsqu'une conséquence est appliquée... »

Mais comment faire pour renverser la vapeur ? Difficile à dire, d'autant que, quand les parents critiquent, s'opposent et menacent, « les gestionnaires d'établissement et de CSS optent pour la solution facile : acheter la paix en se pliant aux demandes du parent, ce qui ajoute à la charge de travail de l'enseignant, tout ça étant fait dans le but d'éviter la médiatisation de la situation ».

Il reste qu'on devra, selon lui, agir pour obtenir une meilleure reconnaissance du rôle de l'enseignant, « en laissant les gérants d'estrade pour l'univers sportif »



Appel du SER pour une école inclusive de qualité AD/SER du 13 mai 2023

Considérant qu'il faut assurer :

- un accueil adapté aux besoins des élèves quelles que soient leurs difficultés ;
- une mise en œuvre humaniste et pragmatique d'une école inclusive ;
- une analyse complète de la situation dans les écoles romandes ;
- un financement à la hauteur des exigences d'une école inclusive ;
- une formation initiale et continue spécifique des professionnel·les de l'éducation et de l'enseignement.

L'Assemblée des délégué·es du SER, réunie à Genève le 13 mai 2023 appelle les autorités cantonales et intercantionales, en collaboration avec les associations professionnelles d'enseignant·es, à :

- réaliser un état des lieux qualitatif de la mise en œuvre d'une école inclusive dans tous les cantons;
- définir et garantir les conditions cadres pour mettre en place une école inclusive ;
- attribuer, sur cette base, les ressources nécessaires aux enseignant·es et aux directions pour un enseignement adapté à toutes et tous ;
- intégrer dans toutes les formations des contenus spécifiques à l'enseignement inclusif.



Appel du SER en faveur d'un accueil de qualité des élèves migrant·es

AD-SER du 13 mai 2023

Considérant qu'il faut assurer :

- **un soutien renforcé et durable en faveur des élèves et des jeunes issu·es de la migration ;**
- **un accueil inclusif et réfléchi des réfugié·es de tous les pays pour une période aussi longue que nécessaire ;**
- **une intégration facilitée des élèves migrant·es au tissu social et économique helvétique.**

La situation internationale particulièrement tendue aux niveaux politique, économique et climatique, provoque des mouvements migratoires importants depuis des décennies. Le SER a régulièrement rappelé aux autorités les difficultés diverses rencontrées par les élèves et les jeunes si ceux-ci ne bénéficient pas d'un accueil spécifique et efficient.

Par la suite et à plusieurs reprises, le SER a demandé que des ressources pérennes soient accordées pour soutenir les élèves migrant·es au niveau de leur parcours scolaire. De même, le SER a fait part de son inquiétude vis-à-vis des jeunes empêché·es de poursuivre leur cursus de formation en raison d'un niveau scolaire insuffisant malgré des compétences cognitives manifestes.

Du fait de son statut de pays d'accueil, la Suisse doit permettre aux élèves migrant·es de construire leur avenir personnel et professionnel.

Sur la base de ces constats, les délégué·es du SER, réuni·es à Genève le 13 mai 2023, appellent les autorités cantonales et fédérales à octroyer les ressources nécessaires et à proposer à long terme des mesures efficientes, afin d'offrir l'encadrement indispensable aux élèves et aux jeunes migrant·es de tous les pays pour leur permettre de s'insérer dans le système scolaire et de surmonter ainsi les difficultés rencontrées.

Le Syndicat des Enseignant·es Romand·es a tenu son assemblée annuelle, le 13 mai 2023, à Genève. A cette occasion, les délégué·es des associations cantonales ont adopté deux appels développés ci-dessous.

L'assemblée a également pris position sur les prochains objets fédéraux soumis à votation.

Appel en faveur d'une école inclusive de qualité

De longue date, le SER défend un accueil adapté aux besoins de toutes et tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés. Pour cette raison, notre syndicat suit attentivement les débats autour de l'école inclusive en Suisse et plus particulièrement en Suisse romande.

Les délégué·es du SER, réuni·es à Genève, le 13 mai 2023, demandent aux autorités de réaliser un état des lieux qualitatif de la mise en œuvre de l'école inclusive dans tous les cantons, avec pour objectif de relever les points forts mais aussi les points de tension. Nos requêtes visent à définir et garantir les conditions cadres pour mettre en place une école inclusive dans les meilleures conditions et donc d'attribuer, sur la base de ce bilan, les ressources nécessaires aux enseignant·es et aux directions pour un enseignement et une organisation adaptés à toutes et tous.

Appel en faveur des élèves migrant·es

Le deuxième appel porte à nouveau sur l'accueil des élèves migrant·es. Les délégué·es rappellent qu'il est primordial d'accueillir de manière réfléchie et inclusive les réfugié·es de tous les pays pour une période aussi longue que leur situation l'exige. Les autorités doivent veiller à une intégration facilitée des élèves migrant·es au tissu social et économique helvétique. Le SER appelle les autorités cantonales et fédérales à octroyer les ressources nécessaires et à proposer à long terme des mesures efficaces, afin d'offrir l'encadrement indispensable aux élèves et aux jeunes migrant·es de toutes les origines.

Votations fédérales, loi sur le climat

Tout au long de la scolarité, les enseignant·es de tous les degrés sensibilisent les élèves aux problématiques liées à la consommation d'énergie, au climat ainsi qu'à l'éducation au développement durable. De ce fait, les délégué·es du SER ont clairement manifesté leur soutien à la nouvelle loi sur le climat et appellent leurs collègues de Suisse à voter en faveur de cette dernière le 18 juin prochain. L'assemblée a décidé de ne pas se prononcer sur les autres objets mis en votation.

Contacts

David Rey, président, d.rey@le-ser.ch, 079 371 69 74

Olivier Solioz, vice-président : o.solioz@le-ser.ch ; 079 286 67 90